BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLÉANS.

REVUE DE LA SEMAINE.

VENDREDI SOIR, 26 janvier.

Les affaires en général ont été très animées cette semaine, ce qui est dû à l'arrivée des produits de l'Ouest surtout, grâce aux arrivages considérables qui ont eu lieu, ont offert à la spéculation un marché suffisamment pourvu. Ce [illegible] des changes, lesquels ont éprouvé une légère baisse qui [illegible] l'élan que prenaient les affaires.

Depuis notre dernière revue, le temps a été très variable, mais en général favorable aux affaires extérieures. [illegible]

Basée avec des dates d'une semaine plus récentes. Les [illegible] sont importantes, car il y a, depuis que le [illegible] ; le marché au coton de Liverpool [illegible] à la hausse de ½ d et les cotons de ½ à 1/8 pour [illegible]

COTON. — Arrivé depuis le 19 du courant, 70,196 balles ; exporté dans le même intervalle, pour Liverpool [illegible] — Havre, 4,083 — Marseilles, 204 — Barcelone, 389 — New-York, 2,213 — Boston, [illegible] — Philadelphie, 712 — Baltimore, 157 — Ensemble [illegible] ce qui, ajouté aux stock au 18, [illegible] et ayant été mis en compte les balles qui ont été [illegible] un stock de 184,655 balles.

ÉTAT DU COTON.

Stock en main au 1er septembre 1854		25,875
Arrivé la semaine dernière	70,196	
Arrivé antérieurement	600,772	670,968
		696,843
Exporté la semaine dernière	33,600	
Expédié antérieurement	480,783	513,783
Stock en main non-expédié		184,056

Notre dernière revue annonçait un marché ferme et actif, la demande [illegible] la baisse dans le change, qui donna l'avantage aux acheteurs et les prix ont fléchi de ⅛ à ¼. Samedi [illegible]. Mardi [illegible] la vente de 7,000 balles, [illegible]. Les nouvelles apportées par le télégraphe de la semaine ont [illegible]. Les prix ont été [illegible]. Les ventes de la semaine comprennent 42,000 balles environ.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

Louisiane et Mississipi.

Inférieur	4¾ à 5¼	Middling Fair	9¼ à 9¾
Ordinaire	6 à 6½	Fair	9¾ à 10¼
Middling	7 à 8¼	Fully fair	[illegible]
Good Midd.	8½ à 9	Good fair	[illegible]
		Good and fine	[illegible]

TABAC. — Arrivé depuis le 19 du courant, 1,375 boucauts ; exporté dans le même intervalle, pour New-York [illegible] — Boston, 46 — Charleston, 2 — ensemble [illegible] ce qui laisse un stock en magasin et à bord de navires non expédiés, 8,632 boucauts.

ÉTAT DU TABAC.

Stock en main au 1er septembre 1854		24,031
Arrivé la semaine dernière	1,375	
Arrivé antérieurement	3,861	5,236
		29,267
Exporté la semaine dernière	108	
Expédié antérieurement	21,117	21,225
Stock en main non-expédié		8,042

[illegible] — Le marché a été assez animé ; les opérations de la semaine ont été [illegible].

MÉLASSE. — Samedi, le marché était animé à l'ouverture [illegible]. Depuis lors, les bateaux étant [illegible].

FARINE. — L'approvisionnement n'ayant pas subi à la [illegible].

GRAINS, &c. — Les arrivages de maïs avaient été peu [illegible].

BACON. — Marché calme. Les ventes n'excèdent pas [illegible].

LARD. — Les seules transactions de quelque importance [illegible].

GRAISSE. — Cet article est très recherché [illegible].

BEURRE ET FROMAGE. — Cet article n'a pas varié ; beurre de l'Ouest, 16 à 20 cts, suivant la qualité ; fromage, 10¼ à 10½ cts la livre.

SEL. — [illegible]

WHISKEY. — La hausse s'est maintenue [illegible].

CHANDELLES. — Basse dans les chandelles de l'Ouest [illegible].

PLOMB. — Rien depuis plusieurs mois. Prix nominaux.

CHANVRE. — Pas de transactions. [illegible]

SALPÊTRE. — Rien d'important. Les détenteurs [illegible].

CORDE ET TOILE D'EMBALLAGE. — Marché calme [illegible].

CHANGES. — Le change a beaucoup fléchi et la baisse [illegible].

FRET. — Les taux du fret pour l'étranger et du cabotage [illegible].

LISTE MARITIME
Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Hier.

Navire Pyramid, Henderson, Havre [illegible]

Arrivés Hier.

[illegible]

Pour les Steamboats, voir la partie anglaise.

Memoranda.

Ports des États-Unis.

New-York, [illegible] janvier — Expédié, navire St Louis, [illegible] pour la Nlle-Orléans.

Philadelphie, 17 janvier — Navire Hartley, Howes, pour la Nouvelle-Orléans.

Boston, 18 janvier — Parti, navire Walter Scott, Smith, pour la Nouvelle-Orléans.

Ports Étrangers.

Par le steamer Canada.

Arrivés de la Nlle-Orléans à Liverpool, 29 décembre, [illegible] Kenney, à Bordeaux, 1 janvier, Mary Han[illegible].

[illegible]

Liste des Bateaux à vapeur partant aujourd'hui.

[illegible]	Crystal Palace, Koontz	5 h P M
[illegible]	Music, Ure	9 h A M
[illegible]	Ceres, Ott	9 h A M
[illegible]	Ophelia, Duntry	10 h A M
Bayou Sara	Bella Donna, Morrison	5 h P M
Vicksburg	Southern Belle, White	5 h P M
Rivière Rouge	Frota, Parker	5 h P M
[illegible] Ouachita	J S Chenoweth, Johnson	5 h P M
[illegible]	Queen City, Dailterer	5 h P M
Memphis	R W Hill, Newel	5 h P M
Rivière Rouge	Compromise, Orr	5 h P M
[illegible]	Jean Weber, Bowles	5 h P M
[illegible]	Rainbow, Holleroft	5 h P M
[illegible]	T P Leathers, Bennett	5 h P M
[illegible]	Columbus, Fulton	5 h P M
Rivière Tennessee	Cherokee, Smedley	5 h P M
Rivière Wabash	D Early, Hollister	5 h P M
[illegible]	Natchez, Leathers	5 h P M
Rivière Rouge	R M Jones, Robinson	5 h P M
[illegible]	Frank Keeling, Kouns	5 h P M
Rivière Rouge	J Trabue, Wilson	5 h P M
Bayou Plaquemine	National	Midi
Rivière Illinois	Ocean Wave, Marsh	5 h P M
Rivière Rouge	R W Powell, Martin	5 h P M
[illegible]	Caledonia, Calhoun	5 h P M

Départs des Steamers Transatlantiques.

Départs des États-Unis.

Hermann, de New-York, pour Brême, 27 Janvier.
Canada, de Boston pour Liverpool, 31 Janvier.
Pacific, de New-York pour Liverpool, 7 Février.

Départs d'Europe

Pacific, de New-York, pour Liverpool, 10 Janvier
Union, du Havre pour New-York, 17 Janvier.

Cotons. Cotons.

TOUJOURS en magasin, le seul coton [illegible] à l'usage des fabricants [illegible].
URIAH & POOLLARD & Co,
76, rue du Canal près Chartres

MADRIERS POUR QUAIS.

NOUS avons, au débarcadère de [illegible] un bateau de madriers comprenant 25,000 pieds, que nous offrons de vendre.
E. J. HART & Co.
Nos 105 & 107 rue Tchoupitoulas

BIÈRE ALLEMANDE!

VENANT de recevoir en magasin, 100 douzaines de Bière de la Bavière, d'une qualité excellente, à vendre par DUNTZE & IKEN. Encoignure Royale et Conti.

FRANCS. — Traites sur Paris ou Bordeaux, à 60 jours de vue, à vendre par M. CAHUZAC & Co, 30, Vieille Levée.

Parfumerie et articles de fantaisie

J. AUGÉ,

64, rue de Chartres, encoignure Bienville.

A l'honneur d'informer sa clientèle et le public en général, qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages de France et du Nord, un assortiment complet de parfumerie et articles de fantaisie [illegible].

FROMAGE Pâte grasse — A vendre en magasin reçus à bord du Lemuel Dyer, de Bordeaux : 24 fromages pâte grasse de Hollande. FAURES & NORMAN, 33 et 35, rue Royale.

THÉ vert et noir — Reçu par le navire C. B. Truscott de Philadelphie, un assortiment de thé [illegible]. FAURES & NORMAN, 33 et 35, rue Royale

INDIGO de Caracas — [illegible] à vendre par BERNARD TURPIN, 47 rue des Magasins

Amusements.

THÉATRE D'ORLÉANS.

SAMEDI, 27 JANVIER 1855.
LUCIE DE LAMMERMOOR.
Grand opéra en 4 actes, de Donizetti.

Dimanche — La première représentation de L'HONNEUR DE LA MAISON, Drame en 5 actes.

Lundi, 29 courant : *LUCRECE BORGIA*

On commencera à 7 heures.

Théâtre Pélican.

SAMEDI SOIR, 27 janvier.

The Devil's in it — Danse par Mlle Fanny — *The Ruling actress*. Le spectacle se terminera par *Off for a holiday*, vaudeville.

Le contrôle est ouvert de 6 heures à 3 heures et demie. Les portes s'ouvriront à 6 heures et demie, le spectacle commencera à 7 heures.

Entrée : parquets et loges, 75 cents ; loges de grand couleur, 50 cents ; galeries, 25 cents.

THÉATRE ST-CHARLES.

SAMEDI SOIR, 27 JANVIER.

Bénéfice de GABRIEL RAVEL. Première représentation de *la Fête Champêtre* — *Diana*, ballet mythologique — *Les tonneliers*

CURIEUX SPECTACLE.

La dame la plus grande et la dame la plus petite du monde.

Et le Général GIFFORD, qui a un très beau corps et est aussi étonnant que le célèbre Tom Pouce.

Musée Américain.

M. VANNUCHI a réussi, en faisant de fortes dépenses, à engager Miss Ellen Briggs et sa compagne, comprenant trois des plus grandes curiosités du monde, savoir : Miss ELLEN BRIGGS (ou Little Sallie), âgée de 33 ans, d'une taille de 35 pouces ; Mlle S. M. MOREHOUSE, âgée de 18 ans, et d'une taille de 7 pieds ; le Général GIFFORD, âgé de 26 ans et d'une taille de 40 pouces. Le public pourra les voir quelques jours seulement, à partir de samedi, 27 janvier au Musée de M. Vannuci, rue St-Charles, No 32

Théâtre Américain.

DIRECTEUR : Thomas Ward, autrefois Directeur du théâtre de Washington et celui de Baltimore. Afin de donner au public l'occasion de juger le célèbre Miss M. F. S. Chadraw et de la jeune actrice américaine, Mlle ALEXINA, le théâtre américain a résolu de donner une série de représentations, [illegible]. Le spectacle se composera d'un excellent vaudeville tiré du *Manager's daughter* de Lancaster et intitulé *The young american actress* [illegible] *The Toodles*. [illegible]

OPÉRA SUD, DE PEEL.

(Dixième semaine)

SALLE DE L'ARMORY.

Dernières représentations des MINSTRELS CAMPBELLS (Grand succès). — Aussi incomparable. M. J. T. PEEL dans son célèbre rôle BREAK DOWN. Concert à la Jullien. — Nouvelles chansons. — Parade [illegible].

Ouverture des portes à 6½ heures et demie ; on commencera à 7 heures et demie.

Prix d'entrée, 50 cents. On peut retenir des places à l'avance, au bureau, de 10 à 3 heures.

MATT PEEL, Directeur.
Dr E. A. JONES, Agent.

MUSÉE AMÉRICAIN DE VANUCHI.
Rue St. Charles, No 32.

OUVERT à toute heure, et magnifiquement éclairé le soir. [illegible] MEILLEURES STATUES DE CIRE qui aient jamais été exposées aux États-Unis ou en Europe.

LES PUISSANCES BELLIGÉRANTES DE L'EUROPE, comprenant tous les souverains [illegible].

WASHINGTON passant le pont de Trenton. *Naissance de notre Seigneur* — Grande famille de la Nouvelle-Orléans [illegible].

Entrée : 50 cents — Les enfants [illegible].

GRANDE ASCENSION
EN PLUSIEURS ÉPISODES.

Plusieurs ascensions captives dans la journée

Dimanche 28 janvier, M. GODARD fera, sur la place [illegible], plusieurs ascensions captives, de manière à faire assister le spectateur à la fois au départ et à la descente [illegible]. M. Godard terminera par une ascension libre.

L'ascension commencera à 1 heure 1/2. [illegible]

Bals Parés et Masqués.
Mme LUSSAN, 102, Rue Royale.

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle [illegible] COSTUMES [illegible].

Bals Parés et Masqués
Mme GROUX FIEROHE,
No 114, RUE CONTI,
Entre Bourbon et Dauphine,

A l'honneur [illegible] COSTUMES [illegible].

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Nouvelle-Orléans, 24 décembre 1854.

DES propositions seront reçues [illegible]. J. M. OVERTON, Président.

Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Trains de tous les jours.

UN train pour les passagers et le fret partira du Dépôt [illegible]. WARREN A. GRICE, Surintendant des trains de transport.

Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Allant jusqu'au passage du Bayou Lafourche, distance de 52 milles — Pour les passagers et le fret.

LES trains destinés aux passagers partent du pas [illegible] et y retournent tous les jours [illegible]. A. R. SINGERLY, Surintendant.

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Au coin de la rue Bienville et passage de la Bourse.

29 décembre 1854.

LE dixième versement sera dû et payable au Bureau de cette Compagnie, comme suit : 10me versement de 10 pour cent — 1er janvier 1855. [illegible] Par ordre de la Direction, BENJ. F. FLANDERS, Secrétaire.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

CHARLES BRIGGS, PRÉSIDENT.
ANTOINE CARRIERE, Vice-Président
H. P. JANVIER, secrétaire.

Bureau de Commissaires.

Christian Roselius,	H A Fosdick,
Augustus Reichard,	E Ganucheau,
E H Summers,	J H Oglesby,
John Pemberton,	A Lecourt,
Paulin Martin,	W A Violett,
J M Sayers,	Joseph Lanata,
F J Da Silva,	S S Green,
John J Haneman,	C Fassy,
H J Vires,	J C Shannon,
S Plasman,	Edwd Hyman,
M Pilcher,	F W Kirchhoff,
D Felt,	W C Templeton,
R Brugier,	P A Hennard,
Thos. Mille,	John Fox,
Frank Williams,	Antonio Costa
P J Michon,	D R Logan

Capital souscrit $300,000

Cette Compagnie, dont le principe est de remettre aux personnes qui y font assurer leurs propriétés le [illegible]. Le bureau est situé au No 93, RUE DU CAMP. [illegible]

Compagnie d'Assurance mutuelle des Négociants

Bureau : No 103, rue du Canal.

DIRECTEURS :

Wm Vogel,	P. Poutz,
Logan McKnight,	M. Cuddy,
G. Miltenberger,	J. A. Braud,
B. O. Viguaud,	P. Maspero,
B. P. Voorhies,	O. Gaillard,
John Pemberton,	

CETTE Compagnie qui a été organisée sur le principe d'assurance mutuelle, est prête, le 1er juin prochain, à émettre des polices d'assurance contre les risques de la mer, des fleuves et de l'incendie.

Bureau de la Compagnie d'Assurance mutuelle des Négociants.

Nlle-Orléans, 18 mai 1854.

A une assemblée des Directeurs de cette Compagnie, M. John Pemberton a été élu président et M. A. Schreiber secrétaire. 19 mai

Articles pour familles,

Nos 71 et 73, RUE DU CAMP.

Nous étant décidés à réduire notre fonds de marchandises, nous vendrons dorénavant, pour du comptant, à meilleur marché qu'aucun autre établissement à la Nouvelle-Orléans. Les personnes qui ont besoin des articles suivants, sont invitées à s'adresser à nous :

Verrerie et porcelaine,

Verrerie de Bohême
Verrerie de Birmingham;
Vases riches en porcelaine;
Belle Argenterie plaquée.
Lampes et Girandoles de salon.
Riches Services à thé et Plateaux, simples et doublés.
Coutellerie de table,
Quincaillerie de maison.
Faïence émaillée, [illegible] de Britannia, Ferblanterie polie et articles japonais.
Articles en bois et en osier.
Brosses de tous genres.
Tapis et Bordures,
Corniches, Glands et Cordons.
Bordures et Flèches de rideaux.
MILLER, HARRIS & WALDO.

Au drawback.

A VENDRE par les soussignés — Six caisses fusils doubles à bayonnette.
RICHARD, ALDIGE & Co.

AUX PLANTEURS ET TONNELIERS.

Barils pour mélasse.
BARILS POUR MÉLASSE.

Les soussignés sont prêts à vendre aux planteurs et aux tonneliers des machines patentées pour préparer les douves et pleinement [illegible]. M. Céliste Villeré.

On peut voir fonctionner la machine en s'adressant à CAMPBELL & RICHARDY, 68 rue Gravier

On fait les fonds, à la manufacture de douves de M. Charles Lafitte, au coin des rues Célestin et Levée, 16 avril — 1m

CHANGE sur France — à vendre chez BAILLY BLANCHARD & Co, 21, rue de la Vieille Levée

Fabrique de l'Église St-Louis,
Bureau du Secrétaire

AVIS est par le présent donné au public, que le 1er janvier 1855, à dix heures, il sera [illegible] Conseil de la paroisse [illegible].

La Première Classe sera composée de [illegible] trois Vicaires, de cinq Chantres [illegible].

La Troisième Classe sera composée de deux [illegible] total, dix personnes, et coûtera la somme de trente piastres. $30

La Quatrième Classe se composera d'un Vicaire, de deux Chantres, de quatre Enfants de chœur, et d'un Suisse, total, huit personnes, et coûtera la somme de vingt piastres. $20

La Cinquième Classe se composera d'un Vicaire, d'un Chantre, et de trois Enfants de chœur, total, 5 personnes, et coûtera la somme de dix piastres. $10

ANT. DUBUC, Secrétaire.

P. S. Le public est en même temps informé qu'il [illegible] au Bureau de la susdite Fabrique, à des prix très modérés, [illegible] Corbillards, Voitures, Cercueils, Catafalques et Tentures [illegible] billets d'invitation, Écharpes et Crêpes noirs et blancs, Cierges, Gants etc etc

Académie d'écriture et de tenue des livres de Dolbear.

106 Rue du Canal. 106

Les nouvelles classes ont lieu maintenant dans la journée et le soir pour les dames, les messieurs et les enfants. Il y a des leçons spéciales. Quelques leçons suffisent à améliorer l'écriture [illegible].

RUFUS DOLBEAR, 106 rue du Canal.

DÉPOT D'EAUX DE COLOGNE
supérieures à toutes celles connues sur la place.
P. LEVERRIER,
76, *Rue de Chartres, entre Bienville et Conti,*

OFFRE à vendre au dessous des prix de Paris de l'Eau de Cologne, qualité très supérieure, aujourd'hui parfaitement appréciée et estimée du plus grand nombre de consommateurs, en bouteilles classées, ainsi qu'en litre 1½ litre, 1¼ litre, 1⅛ litre et ½ litre.

Très bonne qualité de 28 degrés $1 50 le gallon
Supérieure qualité de 30 do à 2 50 do
Extra supérieure de 30 do à 3 00 do

Nos diverses qualités ne contenant absolument que des essences pures et en premier choix, les personnes qui voudraient en boire avec un mélange d'eau naturelle, ou s'en servir comme médicament peuvent la faire avec la plus grande confiance. [illegible]

PIANOS AMÉLIORÉS.
MARTIN SCHNEIDER,
No 89, RUE ROYALE, EN FACE DE LA BANQUE DE LA LOUISIANE.

POUR justifier de la valeur réelle de mes Pianos améliorés, je reproduis le compte-rendu qui se trouve dans la REVUE ET GAZETTE MUSICALE de Paris, du 5 novembre 1854, à ce sujet : [illegible]

M. SCHNEIDER est dépositaire des Pianos ci-dessus, [illegible]

PIANOS! PIANOS
PH. P. WERLEIN, No 5 & 7, rue du Camp,
Seul agent pour la vente des célèbres pianos de : T. GILBERT & Co (pianos, avec ou sans attachement éolien), WALLACE & CURTIS, G. HEWS, Boston, WM NUNNS & Co, A. H. GALE & Co, BACON & RAVEN et H. WORCESTER & Co New-York. Il est également l'agent de PLEYEL & Co de Paris.

Son stock de CAHIERS DE MUSIQUE est le plus complet qu'il y ait au Sud. [illegible]

PIANOS A LOUER :

Pianos et toutes sortes d'instruments accordés et réparés.

N. B. REMÈDES ET OUVRAGES HOMŒOPATHIQUES à vendre.

PH. P. WERLEIN, 5 & 7, rue du Camp.

P. S. La société "Ashrand & Werlein, ayant été dissoute par la mort de M. Ashrand, les affaires seront dirigées par le soussigné, pour son compte. PH. P. WERLEIN

HORATIO D. HEWITT,
Magasin de Pianos et de Musique — No 39, rue du Camp, Nelle-Orléans.

Appelle respectueusement l'attention du public à son grand assortiment de MUSIQUE et d'INSTRUMENTS DE MUSIQUE [illegible] CHICKERING & SON, de Boston, et celui de PIANOS [illegible] HALL & SON, de New-York et PLEYEL & Cie, de Paris. [illegible]

HORATIO D. HEWITT, 39, rue du Camp, N O

GRAND ASSORTIMENT D'INSTRUMENS DE MUSIQUE,

Le soussigné vient de recevoir le plus bel assortiment d'instruments qui ait jamais été reçu à la Nouvelle-Orléans. [illegible]

T. E. BENOIT, 78, rue de Chartres

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE,
NLLE-ORLÉANS, 14 janvier 1855.

UNE élection pour neuf actionnaires de douze directeurs [illegible]. GEO. A. FRERET, Caissier

Banque des Citoyens de la Louisiane,
Nouvelle-Orléans, 3 janvier 1855.

L'ÉLECTION annuelle de sept directeurs de la Banque des Citoyens de la Louisiane aura lieu au local de la dite banque lundi, le 5 février prochain, entre dix heures du matin et deux heures de l'après-midi, conformément à la charte et aux actes des 22 avril 1853 et 10 mars 1854.
EUG. ROUSSEAU, Caissier

Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 4 janvier 1855.

UNE élection de trois directeurs pour les actionnaires, aura lieu à ce bureau le lundi, 5 février prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, conformément à un acte de la législature approuvé le 6 avril 1847.
H. L. PEIRE, Caissier

Banque de l'État de la Louisiane.
22 janvier 1855.

AVIS est par le présent donné aux actionnaires de cette banque que l'élection annuelle des directeurs aura lieu à la banque, lundi, 5 février prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi
RICHARD RELF, caissier

Banque de l'Union de la Louisiane.
Nlle-Orléans, 22 janvier 1855.

LES personnes dont les noms suivent ont été élues, le 15 du courant, Directeurs de cette Banque, par les actionnaires :

Alfred Penn,	A. Rochereau,
James Reed,	R. M. Castille,
Samuel Bell,	F. W. Kirckhoff,
S. O. Nelson,	P. Simms,
Edward Nalle,	P. C. Howard,
E. J. Hart,	E. J. McCall,

Et à une réunion des Directeurs, tenue ce jour, M. Alfred Penn a été élu président à l'unanimité.
P. N. WOOD, caissier

Banque de la Louisiane.
Nlle-Orléans, 22 janvier 1855.

UN dividende semi-annuel de cinq pour cent sera payé aux actionnaires de cette Banque, à partir du lundi 5 février prochain.
Par ordre de la Direction.
R. M. DAVIS, caissier

AVIS AUX MARCHANDS
H. CLOSTERMANN & Cie.
SUCCESSEURS DE B. TATOUT ET CIE
44 rue de Chartres.

OFFRENT à vendre à des conditions libérales :
BONNETERIE — Bas blancs, écrus, gris & noirs pour dames. Bas blancs, écrus, gris pour fillettes.
Bas rayés couleurs fantaisie, do.
Chaussettes pour homme et enfant de toute description.
GANTERIE — Gants soie noirs, blancs et couleurs pour enfant ; Gants satin noirs, blancs & couleurs pour dames ; Gants coton noirs, blancs et couleurs, pour homme femme et enfants.
BRETELLES — Nouveau genre pour homme et enfants.
PEIGNES — Démêloirs, écaille, buffle & façon ; peignes à chignon [illegible].
MERCERIE — Galon soie, nouveauté divers numéros [illegible].
DENTELLES — Dentelles torchon fil, coton diverses largeurs ; dents les, [illegible].
Mouchoirs fil, foulards soie, façon madras et autres.
Graisse d'ours, pommade coquette, crème de Perse, savons, huile, eau-de-Cologne, etc.
Boucles d'oreille plaqué or, bagues et broches etc.
Cartes steamboats, Highlanders, et françaises.
Couteaux de poche, ciseaux, rasoirs, etc.
Papier à écrire et à lettres, carnets divers, ainsi qu'une grande variété d'autres articles.
H. CLOSTERMANN & Cie.

EN magasin et à vendre par le soussigné :

1000	paniers anisette, diverses qualités	
100	paniers guignolet, 25 caisses do	
400	caisses curaçao, divers modèles,	
500	do	Marasquin, divers formats
100	do	eau verte,
100	do	Eau de vie de Dantzick,
25	do	crème de thé,
25	do	crème de noyau,
300	do	liqueurs, diverses qualités,
50	do	absinthe ordinaire,
50	do	kirsch do
50	do	Peppermint,
100	do	Stoughton's bitters,
50	do	Boker's do, 25 do Goeloy's do
25	do	Vermouth, 1000 cais. cerises à l'eau de vie
20 barils		Anisette fine blanche 20 do rose,
25	do	Surfine, 40 do de superfine,
10	do	Mallorca, 20 do marque diverses qualités
10	do	brandy américain,
20	do	Spicer's Bourbon whiskey,
20	do	Bourbon whiskey supérieur,
4 barils		Madère fin, 5 do Porto,
20		barriques vin pour famille,
2		boucauts rhum de la Jamaïque,
2	do	do imitation,
2		pipes genièvre de Hollande,
5		quarts eau de vie, marques diverses.

F. EQUIRIEU, 20 rue St Louis

200 PANIERS champagne E. Clicquot.
150 do do de diverses marques.
50 paniers anisette Marie Brizarre & Roger.
100 do do J. Lalaurie.
25 do bouteilles.
15 balles bouchons assortis.
20 caisses eau de Noix.
A vendre par A. TAMBOURY & Co,

EN MAGASIN — 300 caisses vin chateau Larose
150 caisses vin chateau Latour.
100 do do St-Julien.
75 do do chateau Guiraud.
165 do do de d'Arche.
50 do do de Ponset.
A vendre par A. TAMBOURY & Co, encoignure St-Louis et Royale

HYDROPIPER DU DR GEOGHEGAN, LE GRAND REMÈDE CONTRE LA maladie de foie, la bile, la fièvre en frisson, la constipation, l'indigestion, la dyspepsie et tous les maux d'estomac et d'intestins.

Ainsi que contre les scrofules et les impuretés du sang.

L'HYDROPIPER aide beaucoup à la digestion et remplace avec avantage le mercure dans les maladies de foie et les pilules qui gâtent dans la constipation. [illegible] un excellent tonique pour les constitutions faibles.

Bien que l'hydropiper soit d'un goût agréable et médicamenteux [illegible] celles des remèdes les plus puissans.

Souffrez-vous des scrofules!

Dans ce cas, lisez le post-scriptum suivant d'une lettre écrite par un avocat distingué de New Madrid Mo.

"P. S. — Vous désirez savoir si votre Hydropiper a guéri M. Presly Philippe, qui avait un nègre dont le corps était couvert de boutons et qui, au bout de six semaines de diète, aidée de l'hydropiper, recouvra la santé.

Tout à vous, F. W. ARMSTRONG.

Autre témoignage en faveur de l'Hydropiper du Dr Geoghegan.

Dr A. F. Geoghegan — Ma femme souffrait depuis longtemps et s'était adressée aux médecins les plus distingués, qui n'avaient pu réussir à la guérir ; elle ne marchait plus depuis un an [illegible].

Le désir que d'autres malades profitent de votre excellent remède, m'a poussé à vous écrire ces quelques lignes.

Tout à vous F. G. GAMBLE
Greenville, Miss. 15 juillet 1854.

Raymond & Patten, No 74, rue Quatrième, Louisville, Ky., Agents pour la vente en gros.

A vendre à la Nouvelle-Orléans, par les agents, JARVIS & WOODMAN. coin Magasin et Commune. Et J. WRIGHT & Co. No 151, rue de Chartres

MARBURG & FORSTER,
DRY GOODS 44, Rue Bienville,
Encoignure Chartres,
VIENNENT de recevoir par les navires Redwood, Moses Taylor et Carrick, du Havre, Ocean Home de Hambourg, J. P. Whitney et Jarvis, de Liverpool :

Drap de mantilles, noir et couleur,
Laine et cachemire écossais,
Buckskins nouveautés, satin de laine et drap noir,
Mérinos, casimirs et alpacas noirs et couleurs,
Damas soie et laine, laine et coton-laine,
Galons de soie haute nouveauté, de toutes largeurs,
Rubans velours noirs et façonnés, noirs et couleurs,
Rubans gros de Naples, noirs, couleurs et façonnés,
Rubans satin, unis et façonnés, noirs et couleurs,
Velours pour mantelets, pr chapeaux et cols d'habits, noir et couleur, droit et large, noirs façonnés,
Gros du Rhin noir, [illegible], gros de Naples coul,
Gros de Naples damassé et broché, noir et couleur,
Poult de soie, brillantines et écossais.
Marcelines et Florences,
Satin à la Reine et satin de Chine, noirs et couleurs,
Satins pour gilets, royalettes, moirés appliqués, serge,
Étoffes pour gilets, nouveauté, en velours, peluche et soie,
Peluche et gros de Naples, pour chapeaux,
Crêpe de Lyon, tulle, dentelles, blondes tulle, franges, effilés et volettes,
Gants satin et Jouvin,
Cravates gros de Naples et satin, noires et fantaisie,
Indienne, mérinos rouge, unis et imprimés,
Broderies de toutes sortes, françaises, suisses et anglaises,
Robes pour soirées, en soie et mousseline brodée,
[illegible] brodés en mousseline, gaze et tulle,
Mousseline Jacquard, damassée, à carreaux, brochées et autres,
Mousselines unies, de toutes qualités et brodées, à bouquets et ramages,
Cotonnade bleue, croisée et façonnée,
Gingham écossais et autres, mouchoirs Madras toutes qualités.
Un grand assortiment de bas, demi-bas, bas pour enfans, caleçons, chemises de peau, &c, [illegible].

Garantie avec sécurité
Manufacture de Plaqué
D'OR ET D'ARGENT.
Cuillères et fourchettes, et toute espèce de services de tables, ornemens d'églises, appartemens, steamboats, &c.
153, *RUE DE CHARTRES*,
Près de l'encoignure Toulouse.
C. ROUYER,
Galvaniseur, doreur au feu, argenteur et bronzeur sur tous métaux.

Fait toute espèce de réparations, remet à neuf tous les vieux objets, et garantit son travail pour plusieurs années.

UNE expérience de dix années et de nombreuses recherches [illegible].

Magnétisme.

Mme ALLUARD, SOMNAMBULE d'une lucidité reconnue.

Spécialement pour les maladies.

A l'honneur de prévenir le public [illegible].

M ALLUARD ne voulant pas que l'on confonde sa séance [illegible].

VISION.

Malgré l'occultation la plus parfaite des yeux.

EXPÉRIENCES:

[illegible]

PRIX D'ENTRÉE : 50 cts

MAGNIFIQUE assortiment de manteaux, mantelets, &c, &c, de la plus haute nouveauté, reçus par le navire Redwood, du Havre, avec coiffures [illegible]. [illegible] P. A. HEBRARD, No 118 rue du Canal, près Royale, Bâtisses Touro

SOIERIES BRODERIES ET NOUVEAUTES

Le soussigné appelle l'attention des dames sur un assortiment complet de [illegible]. [illegible] P. A. HEBRARD, No 118, rue du Canal, près Royale, (Bâtisses Touro)

AVIS. — La société qui existait entre les soussignés et connue sous la raison de JOS. N. ROBERT & Co, ayant été dissoute — Arnaud Pécin est seul autorisé [illegible].

Nouvelle-Orléans, 9 janvier 1855.
JOS. N. ROBERT,
ARNAUD PECIN

MORUE, maquereaux et harengs — A vendre en débarquement du navire Sea Duck [illegible]. QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15 St Louis

A LOUER.

UN VASTE LOGEMENT No 142, rue Royale. S'adresser à Mr. Rochereau & Co., 17 & 19, rue St-Louis.

SAVON — 100 caisses différentes marques, en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANG DORFF 13 et 15 St Louis

WHISKEY — 250 barils en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15 St Louis

LA REVUE DE LA SEMAINE.
Théâtres, Littérature, Modes.

Bureau et Imprimerie, rue de Chartres, 137.

CONDITIONS D'ABONNEMENT :
Un AN.......$4. | Six Mois.......$2.
Payable d'avance.
La *Revue de la Semaine* paraît tous les DIMANCHES

C. CAVAROC & Co.,
Importateurs de vins, eaux-de-vie, huile d'olive, &c., et marchands commissionnaires,
Rue Royale, No 144.

Seuls agents pour la vente des vins de F. Seignouret, Chateau Dillon, et des cognacs de J. A. Guérin et Achille Petit.

Domingo Bornio jeune,
NOUVELLE-ORLÉANS.
Manuel Bornio,
HAVANE,

D. BORNIO Jne, ayant pris en société son frère MANUEL BORNIO, [illegible] FORNIO ET FRÈRE, rue Gravier, 31, Nlle-Orléans.

Vins de Catalogne à l'Entrepôt.

VINS de Catalogne première qualité, en pipes et demi-pipes, ayant droit à l'exportation, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 27, rue St-Louis

VINS de Catalogne — En magasin et à vendre par les soussignés, Vins de Catalogne, première qualité, en pipes et demi-pipes.
PAUL JUGE FILS & Co, 27, rue St-Louis

A VENDRE en débarquement du navire Mose Taylor, du Havre : 24 meules nouveau Gruyère. JEAN FISSE, enc. St Pierre et Royal

FROMAGE DE GRUYÈRE — En débarquement du navire William Nelson, du Havre, 4 boucauts fromage de Gruyère, qualité supérieure, à vendre par A. COUTIN, 13, rue Bienville

EN débarquement du navire Carrick, de Bordeaux : 500 caisses vin rouge St. Julien, Médoc, à vendre par A. COUTIN, 13 rue Bienville.

PANTALONS SATIN NOIR POUR HOMMES — 300 paires qualité supérieure, coupe nouvelle, reçues par le Cahawba et à vendre par LAGAY & LECANU, 36, rue de Chart

100 CAISSES AMANDES DOUCES, très fraîches, venant d'arriver, en magasin, A vendre par P. CUSACHS, frère & Co. Encoignure Royale et St Philippe.

20 CAISSES AMANDES AMÈRES, très fraîches, en magasin, à vendre par P. CUSACHS, frère & Co. Encoignure Royale et St-Philippe.

A VENDRE, à livrer par le brick "Merced", venant de Barcelone et Malaga et attendu incessamment, les articles suivants ayant droit au drawback

200 barriques vin de Catalogne,
12 pipes do do
12 demi-pipes do do
25 barriques vin rouge
96 quarts vin doux d'Oporto
44 do vin généreux
16 barils eau-de-vie espagnole
50 do vin de Madère
50 do vin de Sherry
20 caisses vin vieux et généreux
9 balles noyaux de pêches et d'abricots
9 do bouchons pointus
9 caisses jus de réglisse
30 caisses amandes de Tarragone,
300 boîtes raisins London Layers ; 200 demi do do ; 200 quarts do do ; 400 boîtes raisins M. R. ; 400 demi do do ; 400 quarts do do. 159 caisses citrons.
P. CUSACHS frère & Co. Encoignure Royale et St-Philippe.

CIGARES — 300,000 cigares de la Havane, Regalia, Rio Hondo, do El Eko, de El Consuelo do Fillmore, do Asturiana, de El Cometa, Media, Regalia, La Sevillana, La Orleans, Le Nicotiana, Millares, Tres Marias, Iberia, Curona, La Palma, Habana, Valsidad, La Floridana, El Delicio, La Sevillana, La Orléans, La Conquista, Mi Destino, à vendre par H. MEUGENS, rue de la Commune No 21

MADÈRE et PORTO — 10 quarts vieux Porto London Dock, — 12 quarts vieux Madère do A vendre par A. COUTIN, 13, rue Bienville

VENTES A L'ENCAN

Vente de succession

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

AUJOURD'HUI, à midi, à la Bourse St Louis, il sera vendu [illegible].

Beau Mobilier.
Pour cause de départ.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

LUNDI, 29 janvier 1855, à 11 heures A. M., il sera vendu, rue du Bayou, entre les rues Bienville et Conti, [illegible] Un ameublement de salon consistant en causeuse, tables de centre, chaises, divans, fauteuils, tapis, consoles, glaces, pendules, armoire, side-board, tables à allonge, de toilette, lits, tableaux, rideaux, candélabres, vases à fleurs, bibliothèques, lampes, candélabres, verrerie, porcelaine, &c.

Aussi : un beau piano console à 7 octaves.
Conditions, comptant 27 janv

Esclaves de famille.

Maison avec un grand Terrain très profond jardin, etc., sur la rue Clouet.

Succession de dame Vve Aut. Cure, Rosanna Cure, épouse de John Jesley, Augustine, épouse de Andrew Gingrey, vs. Louis Cure, Adolphe Cure & als.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

EN vertu d'un jugement rendu par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu en vente publique, samedi 3 mars 1855, à midi, dans la rotonde de l'Hôtel St Louis :

Un certain lot de terre situé rue Clouet entre les rues [illegible] dans le faubourg [illegible], une maison de quatre chambres, galerie derrière, &c, cuisine de deux pièces, eaux cabinets, citerne, &c, hangar, puits, cuve, latrines, &c, un grand jardin.

FRANCOISE, négresse âgée d'environ 25 ans, blanchisseuse, repasseuse domestique de maison ; cuisinière avec son enfant Victorine, âgée d'un an.

FRANCOIS, jeune nègre, âgé de 15 ans, fils de Françoise.

ROSETTE, négresse âgée de 45 ans, bonne cuisinière, &c.

Termes et conditions — La moitié comptant et la balance à un crédit de six et de douze mois, en billets endossés à la satisfaction, garantis par hypothèque sur les dits esclaves et propriété, et divisés en coupons à la convenance des vendeurs. Les billets qui ne seraient pas payés à leur échéance porteront intérêt au taux de 8 pour cent par an jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente pardevant L. Kerndon, notaire public. 27 jan — 27, 15 fr 3 m

Livres de lois ! Livres de lois !
Succession de John Gedge.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu vendredi 2 février 1855, à 11 heures A. M., au bureau de MM. Emerson & Huntington, à l'encoignure de la rue du Canal et du Passage de la Bourse, au Premier, [illegible] un lot de livres de lois de grande valeur, meubles de bureau, effets mobiliers, &c.

Conditions, comptant.

Mulets ! Mulets!

Aux planteurs et conducteurs de drays Vente sans réserve, pour effectuer un partage.

Samedi, 3 février, à 10 heures et demie, il sera vendu, au coin des rues Remparts et Commune 32 beaux mulets du Kentucky, bien dressés pour la charrette et la charrue [illegible]. Conditions — Comptant 27 janv

Charbon anthracite, meubles, &c. — Succession de J. M. Ober.

PAR J. EUGENE TOURNÉ, encanteur.

MERCREDI, 7 février [illegible], il sera vendu [illegible] 400 tonneaux charbon anthracite [illegible].

Conditions — Deux tiers comptant, la balance à 90 jours de crédit, en billets endossés à la satisfaction [illegible].

AVIS JUDICIAIRES.

ÉTAT DE LA LOUISIANE — [illegible]

[illegible] R. F. NUGENT, Député Greffier

AVIS.

[illegible]

VENTES DE CE JOUR

Dans l'affaire des mineurs Bain

PAR J. A. BEARD & MAY.
J. A. BEARD, encanteur.

IL sera vendu à l'encan samedi, 27 janvier 1855, à midi, à l'Arcade de Banks, dans la rue des Magasins, à la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'honorable J. N. Lea, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du [illegible] décembre 1854 :

Une négresse BETSY, âgée d'environ 30 ans, appartenant aux mineurs Bernard Bain.

Conditions de la vente, comptant.

L'acte pardevant George Rareshide, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 24 déc — 6,17,26

Propriété sur la rue Tchoupitoulas, Delord et Diamond, rue Tchoupitoulas — Succession de Hudson E. BURR.

PAR J. A. BEARD & MAY,
J. A. Beard, Encanteur.

IL sera vendu à l'encan, samedi, 27 janvier 1855, à midi, à l'Arcade de Banks, dans la rue des Magasins, à la Nlle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'honorable J. N. Lea, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, portant la date du 19 décembre 1854 la propriété ci-après décrite, appartenant à la succession de Hudson E. Burr, décédé, savoir :

Un terrain situé dans le Premier District, ancienne Deuxième Municipalité de la Nlle-Orléans, désigné par le No un, sur un plan déposé à l'étude de G. R. Stringer, ancien notaire de cette ville, dans l'année 1853. Le dit terrain a 22 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, entre les rues St-Joseph et Delord, sur une profondeur de 85 pieds, au Nord, ayant 16 pieds 11 pouces dans le fond, sur un corridor de 10 pieds de large. Ensemble, les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignées par le No 5 des bâtisses Diamond. La mesure au Sud n'est pas connue.

Conditions de la vente : $4 000 comptant ; la balance à 1 an de crédit, avec intérêt à raison de 8 pour cent du jour de la vente, en un billet portant hypothèque sur la propriété. Le dit billet, dans le cas où il ne serait pas payé à l'échéance, portera intérêt à raison de 8 pour cent l'an, jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente pardevant D. J. Ricardo, notaire, aux frais de l'acquéreur. 22 déc — 6,15,17jv.

VENTES A L'ENCAN

Succession de M. Wm. C. Micou.

Terrains de valeur pour bâtir dans la rue Apollon.

PAR J. A. BEARD & MAY.
J. A. BEARD, encanteur.

IL sera vendu à l'encan samedi, 17 février 1855, à midi, à l'Arcade de Banks, dans la rue des Magasins à la Nlle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'honorable J. N. Lea, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 9 janvier 1855, les propriétés foncières ci-après décrites, appartenant à la succession de feu W. C. Micou, savoir :

Quatre terrains désignés par les Nos 48, 49, 50 et 51, dans le Quatrième District, dans l'îlet compris entre les rues Apollon, Brainard, St André et Josephine. Les terrains Nos 48 et 50, ont chacun 27 pieds 4 pouces 4 lignes face à la rue Apollon, sur une profondeur de 65 pieds 1 pouce 1 ligne. Les terrains No 49 et 51 ont la même façade et profondeur à la rue Brainard. Le tout sera vendu en bon.

Conditions — $700, payable le 27 au 30 avril 1855 ; $707 20 le 27 au 30 avril 1856, en billets portant hypothèque sur la propriété avec 6 pour cent d'intérêt de l'échéance ; la balance au comptant.

— AUSSI —

Trois terrains, dans le même îlet, touchant aux terrains ci-dessus, désignés par les Nos 45, 46 et 47, ayant chacun 27 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Apollon, la même façade à la rue Brainard, ayant deux façades sur une profondeur de 135 pieds, 2 pouces [illegible].

— AUSSI —

[illegible] en face des terrains ci-dessus [illegible] entre les rues Apollon, Nayades, St. André et Joséphine, désignés par les Nos [illegible], ayant chacun 28 pieds de face à la rue [illegible] sur une profondeur de 119 pieds [illegible].

— AUSSI —

[illegible] dans le même îlet, désignés par les Nos [illegible], ayant chacun 26 pieds 2 lignes de face [illegible], sur diverses profondeurs, de 147 pieds 2 lignes à 161 pieds 8 pouces 8 lignes. Pour les détails et les dimensions, voir le plan dressé par Hedin.

Tous ces terrains sont bien situés pour des résidences. Les rues Apollon, Joséphine et St André sont pavées. Les terrains se trouvent sur le côté du fleuve [illegible] de la Nlle-Orléans et ne sont qu'à quelques minutes de distance, par les omnibus ou le chemin de fer, du centre des affaires.

Conditions de la vente : — Pour les propriétés décrites dans les trois paragraphes ci-dessus, un quart comptant ; la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets portant hypothèque sur les propriétés et intérêt à raison de 6 pour cent l'an, du jour de la vente à l'échéance ; et, en cas de non paiement à l'échéance, intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente pardevant H. B. Cénas, notaire public, aux frais des acquéreurs.

13 jan — 13, 27 janv — 1, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17

32 ESCLAVES DE CHOIX,
Provenant d'une plantation cotonnière.

Ouvriers, couturières, cuisinières, &c.

PAR J. A. BEARD & MAY,
J. A. BEARD, Encanteur

LUNDI 29 janvier 1855, il sera vendu à l'Arcade de Banks, à midi, sans réserve, les esclaves de choix ci-dessous nommés, provenant d'une plantation du Général W. Bailey, de Lac Providence, [illegible]

Une famille composée de :

1 — BIG HENRY, âgé d'environ 31 ans, supérieur nègre de champ, bon domestique, excellent ramasseur de coton, [illegible].
2 — AMY, âgée d'environ 19 ans, bonne ramasseuse de coton et bonne domestique.
3 — LITTLE HENRY, âgé d'environ 16 ans, un peu malade, excellent ramasseur de coton et bon domestique.

Une famille composée de :

4 — BOSTON, âgé d'environ 31 ans, [illegible], nègre de champ, excellent ramasseur de coton et de première ordre.
5 — LITTLE MILLY sa femme, âgée d'environ 24 ans, excellente ramasseuse de coton [illegible].

Une famille composée de :

6 — STEPHEN, âgé d'environ 24 ans, bon conducteur de charrue, excellent ramasseur de coton.
7 — BIG FANNY, sa femme, âgée d'environ 24 ans, cuisinière, excellente ramasseuse de coton et négresse de champ, et son enfant,
8 — WIRT HENRY, âgé d'environ 2 mois.

Une famille composée de :

9 — CASWELL, cocher, âgé d'environ 30 ans ayant [illegible], de champ, et [illegible].
10 — [illegible], sa femme, âgée d'environ 30 ans, et cuisinière, blanchisseuse, repasseuse, excellente ramasseuse de coton et négresse de champ et [illegible].
11 — FAYETTE HENRY son enfant, âgé d'environ 5 ans.
12 — STANHOPE McLANE, son enfant, âgé d'environ 2 ans.

Une Famille.

13 — BIG JIM, charretier en travaux bruts, excellent nègre de champ et ramasseur de coton, âgé d'environ 25 ans, [illegible].
14 — ANN RANDOLPH — sa femme âgée d'environ 23 ans, ramasseuse de coton aussi vite que n'importe quel nègre de sa connaissance.

Une Famille

15 — GEORGE, âgé d'environ 26 ans, ouvrier forgeron, travaux bruts, excellent cocher et l'un des meilleurs nègres de champ et ramasseur de coton de l'État, sans exception.
16 — LITTLE FANNY, sa femme, âgée d'environ 22 ans, excellente ramasseuse de coton et négresse de champ, et
17 — RODERICK DHU, son enfant, âgé d'environ 2 ans.

Le couple ci-dessus, pour ramasser plus de coton que n'importe quels deux meilleurs nègres cotonniers de l'État.

Une famille.

18 — PETER, âgé de 47 ans, charpentier et tonnelier, bon nègre de champ, ayant appartenu jadis à Thomas Jefferson, il peut bâtir une maison, [illegible].
19 — HARRIET sa femme, âgée d'environ 22 ans, une excellente ramasseuse de coton et négresse de grande valeur.
20 — THOMAS JEFFERSON, leur enfant, âgé de 3 ans.

Une famille.

21 — JACK âgé de 49 ou 50 ans, un des meilleurs cochers de l'État, nègre de grande valeur.
22 — DOLLY, sa femme, âgée d'environ 21 ans ; elle peut ramasser de 450 à 500 livres de coton par jour ; c'est en outre une excellente négresse de champ.
23 — NELSON, âgé d'environ 23 ans ayant [illegible] excellent nègre de champ et ramasseur de coton, [illegible].
24 — JORDEN, âgé d'environ 19 ans, excellent nègre de champ, bon ramasseur de coton.
25 — ADDISON, âgé d'environ 18 ans, excellent nègre de champ et un des meilleurs ramasseurs de coton.
26 — SAM, âgé d'environ 18 ans, très bon ramasseur de coton et l'un des meilleurs que l'on puisse trouver.
27 — WASHINGTON âgé de 15 à 16 ans, bon ramasseur de coton et bon nègre de moulin.
28 — DICK, âgé d'environ 20 ans, bon ramasseur de coton et supérieur nègre de moulin.
29 — CHARLES, âgé d'environ 19 ans, nègre de champ et bon sujet.
30 — JOHN, âgé d'environ 23 ans, bon ramasseur de coton — nègre de champ.

Une famille composée de :

31 — EDWARD, âgé d'environ 19 ans, un des meilleurs ramasseurs de coton et nègre de champ de l'État.
32 — MARGARET, sa femme, âgée de 18 ans, excellente ramasseuse de coton, et ses deux enfants :
33 et 34 — JENNY LIND, âgée de 2 ans et un enfant de 3 mois.
35 — BIG WILLIAM, âgé d'environ 20 ans, bon ramasseur de coton et bon domestique, fort et de grande valeur.
36 — JIM HENRY — âgé d'environ 19 ans, excellent nègre de champ et ramasseur de coton.
37 — HOYT, âgé de 11 à 12 ans, ramasseur de coton etc.
38 — WILLIAM NELSON, âgé d'environ 14 ans, bon ramasseur de coton.

Une famille.

39 — JESSEE, âgé d'environ 20 ans, bon nègre de champ, pouvant ramasser 5 ou 6 balles de coton, nègre de grande valeur.
40 — CAROLINE, sa femme, âgée de 17 ans, pouvant ramasser autant de coton que Jessee.
41 — AMANDA, âgée d'environ 18 ans, bonne négresse de champ.
42 — MARY PATE, âgée d'environ 18 ans, négresse de champ et ramasseuse de coton.
43 — YELLOW MARY, âgée d'environ 18 ans, bonne couturière, pouvant ramasser 310 livres de coton par jour.
44 — DINAH, âgée d'environ 45 ans, bonne négresse de champ, forte et bon sujet, bonne cuisinière [illegible].
45 — PHILLIS, âgée de 20 ans, négresse de champ et ramasseuse de coton.
46 — NANCY, âgée de 17 ans, do do.
47 — MARY CASWELL, âgée de 12 ans, négresse de champ et ramasseuse de coton.
48 — SUCKEY, âgée de 11 à 12 ans, do do.
49 — BETSY, âgée de 11 ans, do do.
50 — SALLY, orpheline, âgée de 11 ans, do do do
51 — NELLY, âgée de 12 ans, sage femme, bonne garde malade, et bonne d'enfants
52 — JANE, âgée de 18 ans, excellent sujet et bonne ramasseuse de coton.

CONDITIONS DE LA VENTE — Comptant ou à crédit en billets ou traites à la satisfaction du vendeur et dans ce cas à un taux d'intérêt qui sera réglé entre le vendeur et l'acheteur.

Actes de vente pardevant T. O. Stark, notaire public, aux frais des acquéreurs. 24 janv

Vente pour clore une consignation.
Papier d'écolier, papier à lettres et papier pour billets.

PAR J. A. BEARD & MAY,
J. A. BEARD, *Encanteur*.

IL sera vendu à l'encan mercredi, 31 courant, à 11 heures, au bureau des encanteurs, dans le passage de l'Arcade de Banks :

575 rames, plus ou moins, de papier à écolier, papier à lettres et papier pour billets, qui seront adjugés au plus haut enchérisseur, en lots à la convenance des acheteurs, pour clore des consignations.

Conditions, comptant sur livraison. 24 janv

CONFISERIE.

REÇU tout dernièrement par les navires Pyramid, Corduet, Oregon &c, un nouvel approvisionnement de :

Sauces et cornichons d'Angleterre,
Fruits pour pâtes et conserves d'Angleterre,
Gelées et fruits conservés do
Gingembre des Indes Orientales, conservé,
Conserves et cornichons des Indes Occidentales,
Gelée de goyave et fruits conservés, des Indes do
Biscuit de Mantley et Palmer,

Les articles ci-dessus sont de Grosse et Blackwell.

Chocolats de France et d'Espagne,
Fruits de France, au jus,
do à l'eau-de-vie,
Sardines, pâtes, capres et olives de France,
Liqueurs Françaises,
A vendre à l'arrivée des navires Franklin King, Mahlor Taylor, A. McKenzie, &c.,
Harengs d'Écosse, en barillets,
Saumons d'Écosse, en boîtes en fer blanc,
Harengs frais d'Écosse, do do
Merluches Tendon d'Écosse, do do
Merluches [illegible] do do
Fromage de Stilton et Bacon, de Yorkshire.
D. GOWANS & Co.
No 143, rue du Canal.

Un élégant salon est attaché à notre établissement ; les dames y trouveront de la soupe aux huîtres, de la confiserie, du café, du chocolat, &c, à toute heure.

R[illegible] — 50 tierçons en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15 St Louis

SAVON — 300 boîtes de "Chillits Heine Oxide", à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co No 15, rue Tchoupitoulas

JAMBONS — 30 boucauts No 1, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co., No 15, rue Tchoupitoulas

HUILE DE GRAISSE — 80 barils, de Hurst & Son, préparée pour l'hiver, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co. No 15, rue Tchoupitoulas

VENTES A L'ENCAN

Plantation "Retreat" de M. Wm. Mill.

PAR J. A. BEARD & MAY,
J. A. BEARD, Encanteur.

IL sera vendu à l'encan vendredi, 26 janvier, à midi, à l'Arcade de Banks, les nègres suivants venant de la plantation "Retreat", savoir :

100 nègres de choix, comprenant nègres de champ, charpentiers et autres artisans, cuisinières, jardiniers, &c.

Conditions de la vente : — Un an de crédit en billets approuvés d'accepteurs comptant en billets endossés à la satisfaction des vendeurs. [illegible] Les esclaves seront revendus le lendemain [illegible].

Les actes de vente pardevant Wm Christy, notaire public, aux frais des acquéreurs. 20 janv — 7

Vente de meubles, &c. &c., dans la rue du Canal.

PAR J. A. BEARD & MAY.
J. A. BEARD, encanteur.

MARDI, 30 janvier, à 11 heures, il sera vendu à la résidence de M. A. K. Josephs, rue du Canal, entre les rues Carondelet et Baronne :

Une variété de MEUBLES DE MODES, comprenant en partie : meubles riches de salon, en bois de rose et doublés en damas, tables mosaïque florentines, miroirs élégants, magnifique pendule et candélabres de Paris, secrétaire fabriqué à Paris, chaises gothiques, buffet à étagères, ottomanes, bibliothèques, beaux lits de palissandre, meubles de chambre pour résidence de campagne, belle verrerie de Bohême, tête que panier pour cartes, vases, &c., un service complet de table, blanc et or, de fabrique française ; pendules du dernier genre, bronze et autres ornements, verrerie, coutellerie, &c, &c.

AUSSI

Plusieurs petits lots de Madère, Sherries &c. extra en bouteilles et demi-jeannes, choisis dans les caves de MM. Touro, Sheppard, Blackburn, &c.

Conditions — comptant. La maison sera ouverte et pourra être examinée, samedi, 27 du courant, après 10 heures. Les meubles doivent être enlevés dans les vingt quatre heures qui suivront la vente.

Vente à long crédit, de terrains améliorés et vagues, situés dans les 1er, 2me et 3me Districts de cette ville et dans la paroisse Jefferson.

PAR M. BARNETT Jnr & FRÈRE,

IL sera vendu samedi, 27 du courant, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis, entre les rues Chartres et Royale :

1o — Un terrain, dans le Premier District, ayant 47 pieds de face à la rue Baronne, entre les rues Julie et St. Joseph, sur une profondeur de 90 pieds, entre lignes parallèles. Ensemble, les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant une maison en bois de 4 appartements, une entrée de chaque côté, cuisine double, lieu d'aisance, &c.

2o — Dix terrains situés à Bloomingdale, dans la paroisse Jefferson, désignés par les Nos 121 à 130, ayant chacun 30 pieds de face à la rue State, sur une profondeur variant de 119 pieds 2 pouces 6 lignes, à 111 pieds, d'après un plan qui sera exposé le jour de la vente.

3o — Deux terrains situés dans le faubourg Tremé, Deuxième District, dans l'îlet compris entre les rues Ste Anne, Prieur, Dumaine et Johnson, ayant 60 pieds de face à la rue Ste Anne, sur une profondeur de 110 pieds. Ensemble une petite maison en bois de 4 appartements.

4o — Quatre terrains situés dans le Troisième District, dans l'îlet No 34, compris entre les rues Urquhart, Abadie, Dorgenois et Broad, ayant chacun 34 pieds de face à la rue Broad, sur une profondeur de 102 pieds 5 pouces, 4 lignes. Ensemble une maison en bois de 5 appartements. Les quatre terrains sont entourés de palissades.

5o — Un terrain, situé dans le nouveau faubourg Marigny, 3me district, désigné par le No 11 de l'îlet No 22, compris entre les rues Port, en Soniat [illegible] et Union, ayant 31 pieds 11 pouces de face à la rue Solidelle, sur une profondeur de 100 pieds 1 pouce. Ensemble une maison en bois, de 4 appartements, cabinets et galerie derrière.

6o UN TERRAIN situé dans la rue de Chartres, entre Conti et Bienville, désigné par le No 2, ayant, au pied français 22 pieds de face à la rue de Chartres, sur une profondeur de 86 pieds. Ensemble une maison en briques à trois étages et bâtisses de derrière, maintenant occupée par M. Drew.

7o UN TERRAIN situé au coin des rues Royale et Esplanade, deuxième District, ayant [illegible] pieds de face à la rue Esplanade, sur une profondeur de 110 pieds et face à la rue Royale. Ensemble toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant deux maisons en bois. La maison de coin sous tout couverte en ardoises.

8o La moitié indivise d'un terrain situé dans le nouveau faubourg Marigny, troisième District, [illegible] rue St Antoine [illegible] Ce terrain touche à la propriété de M. Benzahal.

9o VINGT-QUATRE TERRAINS situés dans le faubourg Franklin, [illegible], rue St Antoine [illegible].

Les personnes qui désireraient acheter [illegible].

Conditions : Un quart comptant [illegible].

Les actes de vente pardevant O. [illegible], notaire public, aux frais des acquéreurs.

DIVERS — [illegible]

A vendre par A. TAMBOURY & Co

Langues de Bœuf de New-York.

20 [illegible] Langues de Bœuf de New-York, [illegible] à vendre par DUNTZE & IKEN, Encoignure Royale et Conti

EN débarquement du navire [illegible], 6 caisses de 19 gallons [illegible]. HENRY VALETON

EN débarquement [illegible] vins de Bordeaux, [illegible]. BOYER FRÈRES, V. BENQUET & Co, encoignure Magasin et Gravier

ATTENDU incessamment par le navire [illegible] de Bordeaux : 70 barriques vin rouge bon ordinaire pour famille, et à vendre par BOYER FRÈRES, V. BENQUET & Co, encoignure Magasin et Gravier

PAPIER — 1000 rames papier de paille, en débarquement du navire [illegible]. R. M. BURROWS & Co.

EN débarquement du navire Bernard Tobias de Bordeaux : 27 barriques vin blanc Haut Sauterne, 20 [illegible] vin rouge St Estèphe Médoc. A vendre par E. TALAMON, enc. rue Royale

20 CAISSES de 12 bouteilles [illegible].
10 caisses de 12 paniers do do,
200 paniers de 12 bouteilles [illegible],
150 do do do [illegible]
100 caisses eau de fleurs d'oranger, [illegible]
20 paniers champagne de [illegible]
50 do do J. Gibert & Co.
20 caisses marasquin [illegible]
15 do au vert [illegible]
E. TALAMON.

20 BARRIQUES vin rouge de Bordeaux, 1852
50 do do de Bordeaux
4 barriques do [illegible]
25 barils vin blanc Haut Sauterne,
100 caisses vin rouge vieux, de différents crus,
50 do do Bonnemaison St Julien
50 do do Cantenac,
100 do do Saint Émilion
Cognac Henry Sutton, 1840 et 1842, à vendre par E. TALAMON

J. GAUDIN
Facteur de pianos rue Royale 101

Vient de recevoir des pianos d'ERARD et de PLEYEL, grand Pleyels [illegible] qu'il offre à vendre à des prix réduits. Il prie les personnes qui l'ont honoré de leur confiance de venir les visiter [illegible] accords et réparations de pianos.

GALERIE DAGUERREOTYPE
de MOISSENET,
No 1, *rue du Canal, encoignure Canal.*

LES personnes qui désireraient faire faire leurs portraits au daguerréotype et ou les fac-similé de la galerie MOISSENET [illegible].

RAHAT-EE-LOOMOK
SALLEPLEE-SULTANEE
IMPERIAL.
— FIG PASTE —

UN délicieux article pour les personnes bien portantes, et aussi pour les malades [illegible] — excellent pour la toux, les rhumes, et particulièrement dans les affections de poitrine.

Cette pâte, importée de Constantinople, dans des boîtes en cartonnage de fantaisie riches, convient pour les cadeaux de Noël et pour le jour de l'An.

A vendre par O. VALETON & Co, encoignure Royale et [illegible]

P. DUREL & Co.,
37, Rue de Chartres,

OFFRENT à vendre une grande quantité de LIVRES A COPIER LES LETTRES, contenant cinq cents pages numérotées, chacune de la meilleure qualité.

Prix : UNE PIASTRE.

Aussi : du papier à lettres, commercial et rayé, à DEUX PIASTRES ET DEMI la rame.

Brodequins Russets.

Cinq caisses, en débarquement des navires J. W. White et Lorenzo, à vendre par J. M. GOULD & Co. rue des Magasins No 8

Arrivage récent de Bottes et Souliers

TROIS CENTS caisses Bottes et souliers pour hommes, femmes et enfants, en débarquement du navire Carnatic et du Sarah Bridge, à vendre à des conditions raisonnables. JOHN M. GOULD & Co, 8, rue des Magasins

Bottes et Souliers.

Le soussigné reçoit en ce moment un complet assortiment de bottes et souliers choisis expressément pour le marché du sud. G. W. DUNBAR, No 5, rue des Magasins

Bottes, Souliers et Brodequins.

En débarquement des navires Reporter et Crusader — 300 caisses de bottes, souliers, &c, frais, convenant aux marchés de la ville et de la campagne, à vendre par G. W. DUNBAR, Rue des Magasins No 5

POMMES DE TERRE — 100 barils pommes de terre du nord, yeux violets, pour plants, à vendre par DONNELLY, BEZZINA & Co, No 68, rue Tchoupitoulas

OIGNONS — 250 barils oignons à pelure couleur d'argent, en magasin, et à vendre par DONNELLY, BEZZINA & Co, No 68 rue Tchoupitoulas

FÈVES — 40 barils fèves rouges de choix, en magasin, et à vendre par DONNELLY, BEZZINA & Co, No 68 rue Tchoupitoulas

POMMES SÈCHES — 100 barils pommes sèches fraîches du nord, à vendre par DONNELLY, BEZZINA & Co, No 68, rue Tchoupitoulas

JOUETS — JOUETS — JOUETS.

A VENDRE PAR URIAH & POLLARD & Co, No 70, rue du Canal, près de Chartres — Un assortiment de Jouets d'Allemagne, par caisses, à BON MARCHÉ, pour clore le lot.

AUSSI :
Poupées de toute description,
Caniques en faïence,
do grises en couleurs,
do verre et cristal,
Balles en gomme assorties,
Un superbe assortiment d'articles de prix, tels que : BRACELETS, COLLIERS, BROCHES, CROIX. Ils invitent les détaillants de la ville à examiner leur stock, qui sera offert à bas prix.

FIGUES — 3000 tambours figues de Smyrne, en débarquement des navires Asterion et S. W. Lind, à vendre par JOS. H. MARKS, 76 et 78 rue des Magasins

MORUE — En grands et petits tambours, et caisses de 100, 50 et 25 livres, en débarquement des navires Asterion, Bennington et S. W. Lind, à vendre par JOS. H. MARKS, 76 et 78 rue des Magasins

MAQUEREAUX No 2 et 3, grands et petits — 4000 colis en débarquement et à vendre par JOS. H. MARKS, 76 et 78 rue des Magasins

VENTES DE CE JOUR

Propriété sur le Canal Marigny.
Sans réserve.
Succession de Mc Thomas Connelly.

PAR J. EUGENE TOURNÉ.

SAMEDI, 27 janvier 1855, à midi, à l'Arcade de Banks, il sera vendu en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans [illegible] :

Un certain lot de terre [illegible] [illegible] rue Marigny [illegible] et Liberté. Le dit lot mesure 31 pieds de face à la rue Marigny, sur une profondeur de 137 pieds 9 pouces, mesure américaine. Ensemble les améliorations qui s'y trouvent, comprenant une maison en bois à deux étages, conformément au plan qu'on peut voir au bureau de vente.

Conditions : moitié comptant, la balance à six, douze, et dix-huit mois, en billets portant hypothèque sur ladite propriété et 6 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente.

Acte de vente pardevant M. Gernon, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Propriété foncière et esclaves — Succession de Thérèse Antoinette Jambert, veuve de Pierre Simon Canu.

PAR J. A. BEARD & MAY.
J. A. Beard, encanteur.

IL sera vendu à l'encan, samedi, 27 janvier 1855, à midi, à l'Arcade Banks, dans la rue des Magasins, à la Nlle Orléans, en vertu d'un ordre de l'Hon. J. N. Lea, juge de la Deuxième Cour de District de la ville de la Nlle Orléans, portant la date du 26 décembre 1854 et lancé dans l'affaire de la succession de feu Thérèse Antoinette Jambert, veuve de feu Pierre Simon Canu, la propriété foncière et les esclaves ci-après décrits, appartenant à la dite succession, savoir :

Un terrain, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Premier District, ancienne Deuxième Municipalité de cette ville, dans l'îlet compris entre la promenade Triton et les rues Carondelet, St Joseph et St Charles. Le dit terrain a 32 pieds 6 pouces 6 lignes de face à la promenade de Triton, 112 pieds 1 pouce 6 lignes du côté le plus près de la rue Carondelet et sur la ligne dans la direction de la rue St Charles, ayant deux lignes formant une angle et ayant ensemble 128 pieds environ, comme suit : 17, 104 pieds 7 pouces 4 lignes ; 2°, 23 pieds 5 pouces 2 lignes, et 48 pieds 4 pouces et une ligne sur la ligne du fond ; le tout d'après un plan [illegible] par C. A. Hedin.

Les bâtisses comprennent une maison double en bois, cuisine, écurie, dépendances, &c., &c. — Les esclaves sont : Sarah, âgée de 45 ans ; Diane, âgée de 55 ans et Taly, âgé de 65 ans.

Conditions de la vente : pour la maison, un tiers comptant ; la balance à 1 et 2 ans de crédit. — Pour les esclaves, un tiers comptant ; la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets portant hypothèque sur la propriété foncière et les esclaves, avec intérêt à raison de 6 pour cent l'an, du jour de la vente à l'échéance. Les dits billets, dans le cas où ils ne seraient pas payés à l'échéance, porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant D. J. Ricardo, notaire, aux frais des acquéreurs. 27 déc — 6, 17 et 27 janv

VENTES A L'ENCAN

Succession de feu le juge E. A. Canon.

Grande vente sans réserve de propriétés foncières situées dans le 2e et 3e districts de cette ville pour régler la dite succession.

PAR J. EUGENE TOURNÉ, encanteur.

MARDI, 6 février 1855, à midi, à la Bourse St Louis, il sera vendu à l'encan, les propriétés ci-après décrites, pour compte de ladite succession : [illegible]

[illegible]

1,200,000 Cigares allemands.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

M[illegible] à 10 heures et demie [illegible] Nos [illegible] rue des Magasins [illegible] Allemands [illegible].

VENTES JUDICIAIRES

James L. Powers vs W. E. Hubbes.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans — No [illegible] [illegible].

MANDEVILLE MARIGNY, Shérif de la paroisse d'Orléans

Sarah C. Williams, épouse de Joseph A. Zollesz, vs son mari.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans — No [illegible] — En vertu d'un writ [illegible], il sera vendu à l'encan [illegible].

MANDEVILLE MARIGNY, Shérif de la paroisse d'Orléans

MAGASIN DE FOURNITURES DE BUREAUX.
D. FELT & STETSON,
24 rue de Chartres 24
Nouvelle-Orléans.

DAVID FELT, New York.	HENRY G. STETSON, à la Nouvelle-Orléans.

Les propriétaires de cet établissement annoncent à leurs amis et au public qu'ils ont maintenant en magasin un grand assortiment de **livres en blanc, papier et fournitures de bureau, ordinaires et fantaisie**. Ils appellent l'attention des négociants et autres au **stock** ci-après, qui sera offert aux **plus bas prix et aux conditions les plus avantageuses.**

Aussi :

Ils ont attaché à leur magasin une **imprimerie et un atelier de reliure** [illegible].

Livres en blanc paginés.

Grand livres, journaux, livres de facture, livres à lettres, lettres à bordereaux, livres de caisse, livres de reçus, livres d'échange, livres d'enregistrement, livres de chèques ; tous de papier de dimensions, de [illegible]. [illegible]

Papier ordinaire et Papier à lettres,

Impérial, super royal, moyen, demi, papier de commerce, de paquet, pour la poste et pour mémoires, d'avocat, pour écolier, papier de registre, papier à lettres pour dames, rayé et simple, papier pressé et tissé anglais et américain.

Livres de bateaux à vapeur.

Listes de fret, registre de chambres et passage, livres de reçus de bois, livres de reçus en général, livres de débarquement, livres de manifeste, livres de caisse, livres de reçus de coton, livres d'achats, tables des chaires bordereaux de frais, livres de voyage, [illegible] et tous les livres de bateaux à vapeur.

Plumes d'or.

De Levi Brown, Bagley, Morton, plumes obliques de Fiel, et du extra fines de Ladu, avec ou sans marches en or et en argent, porte-crayons en or et en argent.

Atelier de reliure.

Cuir de Russie, grand et de première qualité ; maroquin rouge et bleu, papier marbré et teinté, papier à reliure de l'encre à rayer, planches de relieur, outils de relieur, bois du Brésil, &c.

Coutellerie.

Coutellerie de poche, de Joseph Rodgers et Jonathan Crook — un très bel assortiment.

Célèbre encre à imprimer de Rout, de toutes couleurs.

Journaux pour 1855.

Journaux de Felt pour 1855, de toutes dimensions et de tous genres.

Cartes à jeu et en blanc.

Henry VIII, Eagle Decatur, cartes à jouer de Mercy Andrew, revers assortis ; cartes en blanc, de toutes dimensions pour les imprimeurs ; cartes de visite de première qualité.

Encres.

De Maynard & Noyes, David & Black, Felt et Stetson et encres anglaises, encres anglaises et américaines pour copier, encre rouge et carmin française.

Divers.

Une grande variété d'encriers ; cire et pains à cacheter ; plumes d'acier, de tous genres ; papier glacé en couleur et de fantaisie, poids pour papier ; manches de plumes ; étampe à lettres ; tablettes en parchemin ; ardoises en porcelaine ; portefeuilles et papeterie ; coupe-papier en fer-blanc, étampes en bois pour graver, règles en ivoire ; règles, crayons et crayons d'ardoises ; plumes d'oie ; presses à copier ; presses de notaires ; presses à étamper ; livres [illegible] à copier ; mémorandes de tous genres ; bottes à billets pour banquiers ; caisses en ferblanc pour argent ; grande variété d'enveloppes de lettres et billets, papier extrafin pour billets ; tables d'intérêt et de change ; botes de Backgammon et d'échecs ; ardoises ; papier à dessin ; billets en blanc ; traites en blanc ; connaissements ; blancs de douane ; gomme élastique, étiquettes gommées ; sabliers ; sable ; gallon rouge ; [illegible] ; papier à imprimer, de toutes grandeurs, thermomètres ; portefeuilles de dames, avec boucles ; écritoires de pupitres ; encre blanc et rouge de Chine. &c &c.

VENTES DE CE JOUR

[illegible] à doubler.

PAR R. B. SYKES.

SAMEDI, 27 courant, à 4½ heures, il sera vendu, pour le compte de ceux que cela concerne, au Bassin du Dry Dock, à Alger : 3000 livres métal à doubler, enlevées du navire [illegible] que l'on répare.

Conditions — comptant. 26 jan

Marchandises sèches du pays.

PAR VINCENT & Co.

IL sera vendu samedi, 27 du courant, à 10 heures, à notre magasin d'encan, rue de la Douane No 25 :

21 balles cotons écrus 4/4, pour draps ;
[illegible]
5 do denims bleus ;
5 do jeans Cottonteur ;
5 do ginghams français ;
5 do nipeens noir ;
3 do indienne de fantaisie ;
1 do drap d'été français noire ;

AUSSI

150 lots de belles marchandises étrangères, telles que : cravates riches, toiles d'Irlande et du pour draps, ginghams fil et écossaise, coutils fil, mousselines tachetées, rubans riches de fantaisie, ginghams français, cotonnades françaises.

AUSSI :

51 pièces soieries riches moirées et de fantaisie, et gros de Rhin noir. 26 janv

Vente continuée de Porcelaines, Verres de Bohême, &c. &c.

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

SAMEDI, 27 janvier 1855, à midi, il sera vendu à l'encan au magasin No 70, rue Gravier, et 59, rue de la Commune, Premier District.

La balance du magnifique assortiment de porcelaine, verres de Bohême, bronzes, &c., &c.

Conditions libérales à la vente.

AUSSI :

Tous les lots restant non-livrés des ventes antérieures. 27jv

Limons et oranges.

PAR R. B. SYKES.

AUJOURD'HUI, à 1 heure, il sera vendu sur la Levée, en face du marché aux viandes, Deuxième District :

1000 caisses limons de Sicile, en bon état,
375 do oranges, do do
16 balles amandes,

En débarquement du brick Nueva Rosalina.
Conditions, comptant. 27 jnv

Ansiell, en barils, liqueurs assorties, imitation Cognac, &c.

PAR BERNARD TURPIN.

AUJOURD'HUI, 27 courant, à 10 heures et demie, il sera vendu à l'encan, au No 47 rue des Magasins :

10 barils anisette blanche et rose, 20 barils whisky double superieure, 30 caisses liqueurs assorties, 10 caisses eaux de vie de Cognac, 75 caisses vin rouge, [illegible], 30 caisses fines, 20 barils [illegible], 10 caisses citrons [illegible], prunes en jarres, [illegible]. 27 jv

VENTES A L'ENCAN.

Café — Café.

PAR R. B. SYKES.

LUNDI 29 du courant, à 11 heures, il sera vendu au magasin de Marchands, rue de la Nlle Levée, entre Lafayette et Girod, par ordre et sous la surveillance des gardiens du port et pour compte de qui il appartiendra :

797 sacs café Rio, légèrement avarié, à bord de la barque Leoline, dans le voyage de Rio à la Nlle Orléans.

Conditions, comptant. 27 janv

Café et piment avariés.

PAR VINCENT & Co, encanteurs.

IL sera vendu lundi, 29 courant, à 10 heures en face de notre magasin d'encan, No 25 rue de la Douane :

[illegible] sacs café de la Jamaïque, [illegible] piment de la Jamaïque, avariés à bord de la goélette Zorah, capitaine Powers, pendant le voyage de Kingston (Jamaïque), à la Nouvelle-Orléans [illegible].

Conditions — comptant. 27 jan

Vente à l'encan, par catalogue, de

Montres et Chaînes en or, bijouterie fine et diamants, argenterie plaquée, [illegible], parfumerie, et [illegible], ornements de cheminées, articles de fantaisie, &c.

IL sera vendu à l'encan, par A. ROBINSON en personne, lundi prochain, 29 du courant, et les jours suivants, à 10 heures, au magasin No 12, au coin [illegible].

[illegible]

Cognac, vin rouge, Porto &c.

PAR BERNARD TURPIN

MERCREDI 31 janvier, à 10 heures et demie, à la [illegible] :

[illegible]

Première vente à la Nouvelle-Orléans, de verrerie de la compagnie de Boston Mass.

PAR MORPHY & NEVIUS

M[illegible]

Cigares de la Havane. Cigares de la Havane

PAR MORPHY & NEVIUS.

VENDREDI [illegible].

Grand assortiment de Porcelaines françaises [illegible]

PAR MORPHY & NEVIUS

[illegible]

Beau Mobilier — Succession Seth Barton.

PAR J. L. CARMAN & Co.

IL sera vendu à l'encan, jeudi, 1er février 1855, à 11 heures, au No [illegible] rue des Magasins, pour compte de la succession de feu Seth Barton, en vertu d'un ordre de l'hon. Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans [illegible].

Livres de loi, de valeur, par catalogue. Succession de Seth Barton.

PAR J. L. CARMAN & Co

IL sera vendu à l'encan jeudi 1er février 1855, à 5 heures de l'après-midi, au No 60, rue des Magasins, pour le compte de la succession de Seth Barton [illegible].

Conditions — Comptant.

63, Rue Royale, Encoignure Bienville.
Changement de domicile.
JULES BOISSE

AYANT transporté son établissement de la rue de Chartres, au No 63, rue Royale, à l'encoignure Bienville et Royale, [illegible].

JULES BOISSE

J. B. BOIRON,
No 64 RUE SAINT CHARLES.

REÇU par les navires [illegible] d'Europe [illegible] nouveautés pour la saison d'hiver et d'été, [illegible].

Les articles suivants sont une partie de ceux reçus ; Chemises [illegible], de toutes les qualités,
Devants de chemises,
Cols et cravates, nouveaux dessins,
Chemises de peau et de [illegible] flanelle française,
Chaussettes de laine,
[illegible]
Fil de Perse et Lorraine.

Un choix des plus riches en Cannes nouvelles

[illegible]

Gants Jouvin.

Gants daim, castor, mérinos et cachemire,
[illegible]
Boîtes à ouvrage, nécessaires, cigares, &c. &c.

Un choix des plus variés de Cristaux et Porcelaines, [illegible], tels que : Vases, Verres d'eau, Tête-à-tête, Services à thé, et beaucoup d'autres nouveautés.

Bronzes. — Pendules, Candélabres, Garnitures de cheminées et objets d'art trop nombreux pour énumérer. Voitures pour enfants.

Parfumerie

Des maisons les plus renommées, telle que Piver, Chardin-Houbigant, Lubin et de la Société Hygiénique.

LES soussignés ont reçu par les derniers arrivages de France, d'Angleterre et du Nord, un très bel assortiment de marchandises de saison, se composant en partie des articles suivants :

Cotons blancs et écrus de toutes les qualités et largeurs
Indienne française, anglaise et américaine,
Cachemire et mousseline imprimés,
Robes Carlly & bayadères,
Robes barège arménienne,
Mérinos français, anglais et suisse,
Cachemire d'Écosse 5/4, noir et couleur,
Mérinos écossais 5/4,
Tartanes carreaux,
Mousseline laine unie noire et couleur, 2/3 et 5/4,
Damas soie pour robes, Moire noire,
Taffetas, Gros de Naples et Poult de soie,
Cols brodés en mousse et jaconat,
Manches do
Jupons brodés, do cordonnet et festonnés,
Bandes brodées en mousse, en jaconat,
Velours en couleur et noir,
Draps légers pour manteaux de dames,
Do de toutes nuances pour habit,
Casimir noir et fantaisie,
Cotonnade pour pantalons,
Devants de chemises en toile,
Étoffes à meubles de tous les genres,
Gilets mérinos pour homme et garçon,
Do do pour dame et fillette,
Corsets patentés,
Pitre chinois blanc et écru pour jupons,
Caleçons mérinos pour dame et homme,
Mouchoirs batiste brodés, ourlet et unis,
Nappes damassées,
Do à liteaux couleurs,
Serviettes damassées et autres,
Toile d'Irlande, de toutes les qualités,
Tapis de table,
Baize imprimée 12/4,
Rugs, devants de cheminée,
Paillassons en pitre,
Casquettes en drap, pour enfant,
Parapluies français,
Parasols et Ombrelles.

BILLIEUX & REGGIO, 233, rue Bourbon

CHARLES BYRNE,
Manufacturier d'objets en cuivre, tôle et ferblanc,
ET MARCHAND DE
POELES, GRATES, RANGES DE GRATES, &c.,
46 rue Tchoupitoulas, 46,

constamment en main un assortiment complet de Ferblanterie et d'articles en cuivre, poêles, tuyaux de poêles, &c.

Et on exécute sous le plus bref délai, à des prix raisonnables.

Le plus grand soin sera donné aux ordres qui parviendront de la ville ou de la campagne.

VENTES A L'ENCAN

Succession de Mme Fanny Fryer. Vente péremptoire et sans limite.

Propriété rue St.-Claude avec une grande cour près du chemin du bayou. Maisons basses en briques, formant l'encoignure des rues St. Claude et Quartier.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI, 27 janvier 1855, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis :

Un lot de terre de forme irrégulière, formant l'encoignure des rues St. Claude et du Quartier, mesurant 29 pieds 5 pouces de face à la rue St. Claude, sur une profondeur d'environ 92 pieds et faisant face au Quartier, ensemble la jolie maison ouvrée en briques, divisée de manière à servir pour deux résidences et ayant de chaque côté trois appartements au rez de chaussée, et une chambre bien haute dans la mansarde, &c., &c. ; cuisine haute en bois, de deux pièces de chaque côté ; le tout couvert en ardoises et bien construit ; citerne, water works, &c., &c.

Un lot de terre attenant au précédent et mesurant 29 pieds 7 pouces environ de face à la rue St-Claude, sur une profondeur d'environ 93 pieds et ouvrant sur la ligne du fond, ensemble la jolie maison neuve en briques, divisée de manière à servir pour deux résidences, ayant de chaque côté trois appartements au rez-de-chaussée et une chambre bien haute dans la mansarde, cuisine en briques, à deux étages &c., citerne, water-works, &c., &c.

Ces propriétés ont aussi droit à une allée commune de trois pieds de largeur faisant face à la rue du Quartier.

Un lot de terre de forme irrégulière, situé dans l'îlet borné par les rues St. Claude, chemin du Bayou, Remparts et Quartier, mesurant quarante quatre pieds de face à la rue et [illegible], sur une profondeur irrégulière de 110 à 117 pieds de profondeur et 64 pieds du côté de [illegible], ensemble deux maisons de quatre chambres, deux cabinets, galerie &c., et l'autre de deux chambres, cabinet, &c., &c., cuisine, latrines, cuves, puits, &c., le tout d'après les plans [illegible] au bureau.

Conditions — Un tiers comptant et la balance à un crédit de 6 et 12 mois en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur les dites propriétés. Les actes de vente par devant A. Chiapella, notaire public. 22 déc — 6

J. M. Dambrun vs Denise Dambrun et al pour un partage

Terrains et Bâtisses sur les rues Français et Champs-Élysées.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu en vente publique, samedi, 27 janvier 1855, à midi, dans la rotonde de l'hôtel St-Louis —

1o — Un certain lot de terre formant l'encoignure des rues Français et Josephine, désigné par le No 3 de l'îlet No 67, d'après un plan dressé par Jos. Pilié, en date du 25 juin 1830. Le dit terrain mesure [illegible] pieds français de face à la rue Français, sur une profondeur de 120 pieds, et faisant face à la rue Joséphine ; ensemble la maison et toutes les améliorations qui en dépendent.

2o — Un autre lot de terre désigné par le No 10 de l'îlet No 34, d'après un plan dressé par Castaing & Castaing, du 4 juin 1850, et déposé en l'étude de F. Lacoste, [illegible] de face à la rue des Champs-Élysées, sur une profondeur de 120 pieds, et faisant face à la rue Joséphine.

3o — Cinq lots de terre situés au faubourg Daris, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et 5 de l'îlet No [illegible], d'après un plan dressé par Alfred Castaing, en date du 23 novembre 1850, et déposé en l'étude de A. Bautzon, notaire public. Ces lots ont chacun 35 pieds de façade, [illegible] à la rue des Champs-Élysées, sur une profondeur de 120 pieds. Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Champs-Élysées et Lafayette, lesdits lots sont [illegible] et hangars et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions — Un tiers comptant, et la balance à un crédit de 9 et 18 mois en billets, sans endossement, garantis par hypothèque sur les dites propriétés, et divisés en coupons à la convenance des vendeurs. Les intérêts [illegible]. Les actes de vente pardevant Dutreuil, notaire public. 25 déc — 25 5.17.27

Succession de Joseph Aristide Delvaille.

35 lots de terre.

PAR N. VIGNIE encanteur.

SAMEDI, 27 janvier 1855, à midi, à la Bourse St-Louis, par ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, il sera vendu :

Six lots de terre situés à Carrollton, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6 dans l'îlet No 130, compris entre les rues Neuvième, Dixième, Jefferson, et [illegible].

[illegible]

Un terrain, à Lafayette, Quatrième District, de [illegible].

[illegible]

Conditions — Un tiers comptant, la balance à six, douze, et dix-huit mois de crédit en billets portant hypothèque, [illegible]. L'acte de vente pardevant E. Ricard, notaire public. 29 déc — 30, 13, 20, 27

Vente à des conditions très libérales de soixante-six esclaves de choix, habitués à tous les travaux d'une sucrerie, provenant de l'habitation de MM Pierreville et Mélicourt Bienvenu.

Vente sans réserve pour opérer un partage.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

Bureau, encoignure de la rue Conti et Passage de la Bourse

MARDI, 30 janvier 1855, à midi, il sera vendu en vente publique, dans la rotonde de l'Hôtel St-Louis, les esclaves dont [illegible] :

1 — [illegible] nègre de champ, âgé de 30 ans,
[illegible]
3 — Joe Monte mery, nègre de champ, de 25 ans,
[illegible]
[illegible] Sam, sourcy, nègre de champ, âgé de 25 ans,
[illegible]
14 — Jean, sujet aux rhumatismes, âgé de 26 ans,
[illegible]
29 — Henry Thompson, tonnelier, âgé de 35 ans,
[illegible]
30 — Eugène, nègre de champ, âgé de 26 ans,
[illegible]
34 — Pierre Lucas, nègre de champ, âgé de 16 ans,
35 — Petit Chéri, nègre de champ, âgé de 14 ans,

Négresses et mulatresses.

36 — [illegible], négresse de champ, avec ses deux enfants, [illegible],
37 — Lisa, négresse de champ, enceinte, de 16 ans,
38 — [illegible], négresse de champ, âgée de 14 ans,
39 — [illegible] Marie, négresse de champ, de 30 ans, avec son enfant, âgée de 7 ans et l'autre de 4 ans,
[illegible] — Phine, domestique, jardinière d'enfants, âgée de [illegible],
41 — Mathilde, négresse, âgée de 22 ans, enceinte avec son enfant âgé de 4 ans, et l'autre de 2 ans,
42 — Marie, négresse de 30 ans, enceinte, avec son enfant, âgée de 7 ans et l'autre de 4 ans, ayant des battements de cœur,
43 — Judith, [illegible], âgée de 45 ans, enceinte avec son enfant âgé de 10 ans, un autre de 3 ans, et le dernier de 6 ans,
44 — Eulie, garde-malade, âgée de 35 ans,
45 — Peggy, excellente domestique de maison, âgée de 18 ans,
46 — Charlotte, bonne blanchisseuse, âgée de 36 ans,
47 — [illegible], âgée de 35 ans,
48 — Mary, un peu malade, âgée de 35 ans,
49 — Aimée, mulatresse, âgée de [illegible] ans, domestique de maison et blanchisseuse, avec son enfant âgé de 4 mois,
50 — [illegible], négresse de champ, âgée de 40 ans,
51 — Grace, négresse de champ, âgée de 50 ans,
52 — [illegible], négresse de champ, âgée de 45 ans,
53 — Suzanne, négresse de champ, âgée de 47 ans,
54 — Jane, négresse de champ, âgée de 35 ans,
55 — [illegible], négresse de champ, âgée de 14 ans

Termes et conditions : Un quart comptant et la balance à un crédit d'un an en billets endossés à la satisfaction des vendeurs et garantis par hypothèque spéciale sur les dits esclaves, payables à la Banque de la Louisiane, et divisés par coupons à la convenance des vendeurs ; les dits billets, à leur échéance, s'ils ne sont pas payés, porteront intérêt à raison de 8 pour cent par an jusqu'à leur échéance et jusqu'à parfait paiement, et comme clause pénale.

Les esclaves ne seront délivrés que lorsque les conditions de la vente auront été remplies, et seront, durant l'intervalle, aux frais et risques des acquéreurs, et [illegible] dans dix jours qui suivront la vente, les actes seront pas passés, les dits esclaves seront revendus pour le compte des acquéreurs défaillants.

Les actes de vente pardevant A. E. Bienvenu, notaire public, aux frais des acquéreurs. 16 jan

Pour le Havre — Le navire américain [illegible] NORWAKE, capitaine [illegible], partira sous le plus bref délai. Pour fret de 350 balles de coton, s'adresser à H. V. BAXTER, 26, rue Carondelet.

Pour le Havre — Fort Fret — Le navire de première classe américain BALTIMORE, capt D. Brayton, en chargement pour le Havre. Pour besoin de fret, s'adresser à H. V. BAXTER, 21 rue Carondelet.

Pour les personnes qui désirent passage à l'entrepont, ayant d'excellentes chambres, ayant été construites expressément pour les voyages du Havre, s'adresser au capt Henry à bord, poteau 26, 2me district. 23 jan

Pour la Havane — La goëlette de première classe MIDAS, capitaine Simpson, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour balance du fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord, en face du marché aux viandes, ou à R. CAHUZAC & Co, 30, Vieille Levée.

Le brick français PHILANTHROPE cap. Bouquié, partira le 25 courant pour la Pointe à Pitre (Guadeloupe). Pour passage s'adresser au capitaine à son bord.

A vendre provenant du navire, soixante tonneaux de lest gros galets, s'adresser au capitaine à son bord. 20 janv

POUR LE HAVRE.

Le navire de première classe et fin voilier METEOR, [illegible] capitaine [illegible], ayant presque tout son chargement engagé et se rendant à bord, partira incessamment. Pour fret, s'adresser à H. V. BAXTER, No 21, rue Carondelet.

Quelques passages de chambre et d'entre-pont, on trouvera un bon passage en s'adressant de bonne heure. 11 janv

Pour Belize (Honduras) — La goëlette J. B. MATHEW, capitaine Kelly, partira incessamment. Elle recevra comme fret une petite quantité de marchandises, si on s'adresse de bonne heure à J. Y. DE EGANA, 47, rue Bienville

EN magasin — 300 caisses vin St Julien — 100 caisses vin Cantenac, Léoville, Margaux, — 75 caisses Haut Sauterne. Brandy, fruits, fruits au jus, sardines, prunes, &c. A vendre par A. COUTIN, 13, rue Bienville

COGNAC — 6 quarts vieux Cognac 1830, 7 octaves do do do A vendre par A. COUTIN, 13, rue Bienville

Tables d'intérêts courants, pour 6 et 8 pour cent.

MAGASIN DE FOURNITURES DE BUREAU, *No 24, rue de Chartres.*

Table d'intérêt et indicateur, pour quel que montant que ce soit, depuis cent jusqu'à 1000, à 6 et 8 pour cent, depuis un jour jusqu'à cinq ans. A vendre par D. FELT & STETSON, Marchands de fournitures de bureau

SANGSUES — SANGSUES.
L. PROVOST,
SUCCESSEUR DE M. RUSCONI,
rue Bourbon 172, entre Toulouse et St-Pierre

28000 SANGSUES Hongroises et Suédoises, au détail et en gros, [illegible] rue Bourbon, entre Toulouse et St-Pierre.